RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé
Provence-Alpes
Côte d'Azur

PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ 2023 2028 PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

COMMUNIQUE DE PRESSE

Marseille, le 07/03/2024

50 000 solutions : ça démarre en région Provence-Alpes-Côte d'Azur !

Le plan national pluriannuel de création de 50 000 nouvelles solutions à horizon 2030 doit permettre d'apporter une réponse aux enfants et aux adultes en situation de handicap sans solution adaptée à leurs besoins.

Les grandes orientations nationales visent notamment à :

- accélérer la transformation des établissements et services en passant d'une logique de place à une logique de parcours centré sur la personne en situation de handicap ;
- faire émerger de nouvelles solutions modulaires et tournées vers le milieu ordinaire ;
- apporter une réponse individualisée et adaptée aux besoins et aux souhaits de chaque personne en situation de handicap ;
- porter et soutenir le virage inclusif du secteur médico-social en garantissant des solutions d'accompagnement des personnes en situation de handicap qui permettent une vie en milieu ordinaire, et ce en favorisant le maintien à domicile, l'inclusion scolaire, l'inclusion professionnelle et l'inclusion sociale.

Présenté le 11 janvier 2024 par Denis Robin, directeur général de l'ARS Paca, à l'ensemble des acteurs de la région, ce plan est décliné au niveau régional avec le « PAC'AMBITION 50 000 solutions ».

Le plan régional Pac'Ambition 50 000 solutions s'appuie sur une enveloppe inédite pluriannuelle de 122,7 millions d'euros permettant de créer des solutions nouvelles sur les secteurs enfants et adultes, d'appuyer l'accès et le maintien à l'école et de contribuer au repérage précoce du handicap (enfants de 0 à 6 ans). La mise en œuvre de ce plan nécessite une approche transversale et partenariale qui a été amorcée avec l'élaboration, en début d'année 2024, de diagnostics départementaux en concertation avec l'ensemble des acteurs de chaque territoire. Ils ont permis d'identifier des priorités départementales en termes de publics, de modalités d'accompagnement ou encore de zones à couvrir.

C'est dans ce cadre et en s'appuyant sur ces diagnostics partagés que l'ARS Paca a lancé le 21 février 2024 un appel à manifestation d'intérêt (AMI) à destination des gestionnaires d'établissements et services médico-sociaux de la région. Cet AMI vise à amplifier l'effort global d'évolution et de transformation de l'offre d'accompagnement qui a débuté il y a plusieurs années, tout en réduisant les inégalités territoriales d'accès à l'offre existante.
Ouvert à tous les établissements et services médico-sociaux relevant de la compétence exclusive de l'ARS ou de la compétence conjointe de l'ARS et des conseils départementaux, cet AMI a vocation à identifier et à financer les projets qui se concrétiseront dès cette année et qui permettront ainsi de créer des nouvelles solutions dès 2024, mais également de se projeter sur l'année 2025.

Le lancement de cet AMI constitue la première mesure de la mise en œuvre du plan Pac'Ambition 50 000 solutions, qui se poursuivra selon une programmation pluriannuelle en cours de co-construction.

Consultez l'appel à manifestation d'intérêt ici

Contact presse
Agence régionale de santé Paca
Service communication
Mail : ars-paca- communication@ars.sante.fr
Tél : 04 13 55 83 70